PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la Coordination
de la Politique Publique
et de l'Appui Territorial

ARRÊTÉ N° 47-2023-02-03-00004
autorisant l'accès aux propriétés privées dans le cadre des études de terrain pour la réalisation des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax (GPSO)

Le Préfet de Lot-et-Garonne
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code pénal ;

Vu le Code de la justice administrative ;

Vu la loi du 29 décembre 1892 modifiée sur les dommages causés à la propriété privée pour l'exécution des travaux ;

Vu la loi du 6 juillet 1943 relative à l'exécution des travaux géodésiques et cadastraux et à la conservation des signaux, bornes et repères, modifiée et validée par la loi du 28 mars 1957 ;

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu la demande d'autorisation d'accéder aux propriétés privées, présentée le 31 janvier 2023 par SNCF réseau dans le cadre des études de terrain pour la réalisation des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax (GPSO), dans les communes énumérées ci après,

Considérant la nécessité de favoriser la réalisation des études nécessaires au projet,

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la préfecture de Lot-et-Garonne,

ARRÊTE

ARTICLE 1er : Les agents de SNCF réseau, ainsi que les personnes mandatées par SNCF réseau, chargés des études de terrain pour la réalisation des lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Dax, sont autorisés à procéder à toutes les opérations qu'exigent leurs travaux et, à cet effet, à pénétrer dans les propriétés privées, closes ou non (à l'exception des locaux consacrés à l'habitation), à franchir les murs et autres clôtures et obstacles qui pourraient entraver leurs opérations, sur le territoire des communes de Ambrus, Boé, Brax, Bruch, Caudecoste, Colayrac-Saint-Cirq, Estillac, Fargue-sur-Ourbise, Feugarolles, Houeillès, Layrac, le Passage, Moirax, Montesquieu, Montgaillard, Pinderes, Pompiey, Pompogne, Roquefort, Sainte-Colombe-en-Bruilhois, Saint-Martin-Curton, Saint-Nicolas-de-la-Balerme, Serignac-Sur-Garonne, Vianne, Xaintrailles suivant les plans en annexe.

ARTICLE 2 : Chacun de ces agents sera en possession d'une copie du présent arrêté ainsi que d'un mandat, qui devront être présentés à toute réquisition.
L'accès des agents n'interviendra qu'à l'issue de l'accomplissement des formalités prescrites par l'article 1er de la loi du 29 décembre 1892 et rappelées ci-après :

- le présent arrêté est affiché à la mairie des communes concernées au moins 10 jours avant et doit être présenté à toute réquisition,
- dans les propriétés closes, l'accès ne peut intervenir que 5 jours après la notification de l'arrêté au propriétaire, ou en son absence au gardien de la propriété. A défaut de

gardien connu, le délai ne court qu'à compter de la notification au propriétaire faite en mairie.

ARTICLE 3 : Les maires des communes concernées seront invités à prêter leur concours et, au besoin, l'appui de leur autorité pour écarter les difficultés auxquelles pourrait donner lieu l'exécution des opérations envisagées.

ARTICLE 4 : Défense est faite aux propriétaires d'apporter aux agents chargés de ces études aucun trouble ni empêchement.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera affiché dans toutes les communes concernées à la diligence des maires. L'accomplissement de cette formalité sera constaté par un certificat d'affichage établi par chacun des maires concernés.

ARTICLE 6 : Les indemnités qui pourraient être dues en cas de dommages résultant de ces opérations seront réglées, à défaut d'accord amiable, par le tribunal administratif de Bordeaux selon les modalités prévues au Code de justice administrative.

ARTICLE 7 : La présente autorisation, d'une durée de cinq ans, sera périmée de plein droit si elle n'est pas suivie d'exécution dans les six mois de sa date.

ARTICLE 8 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de Lot-et-Garonne, les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Agen, le 3 février 2023

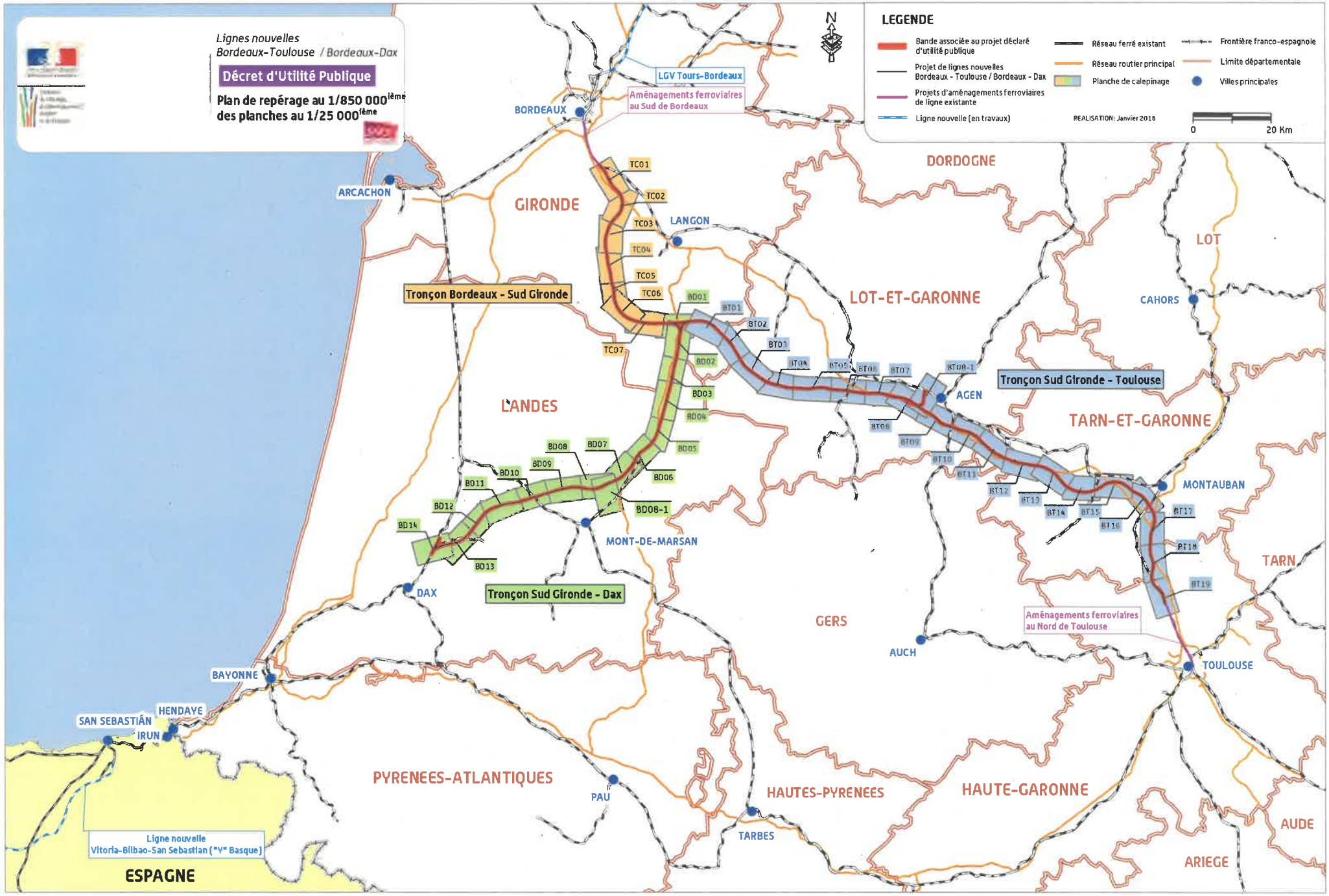
le préfet

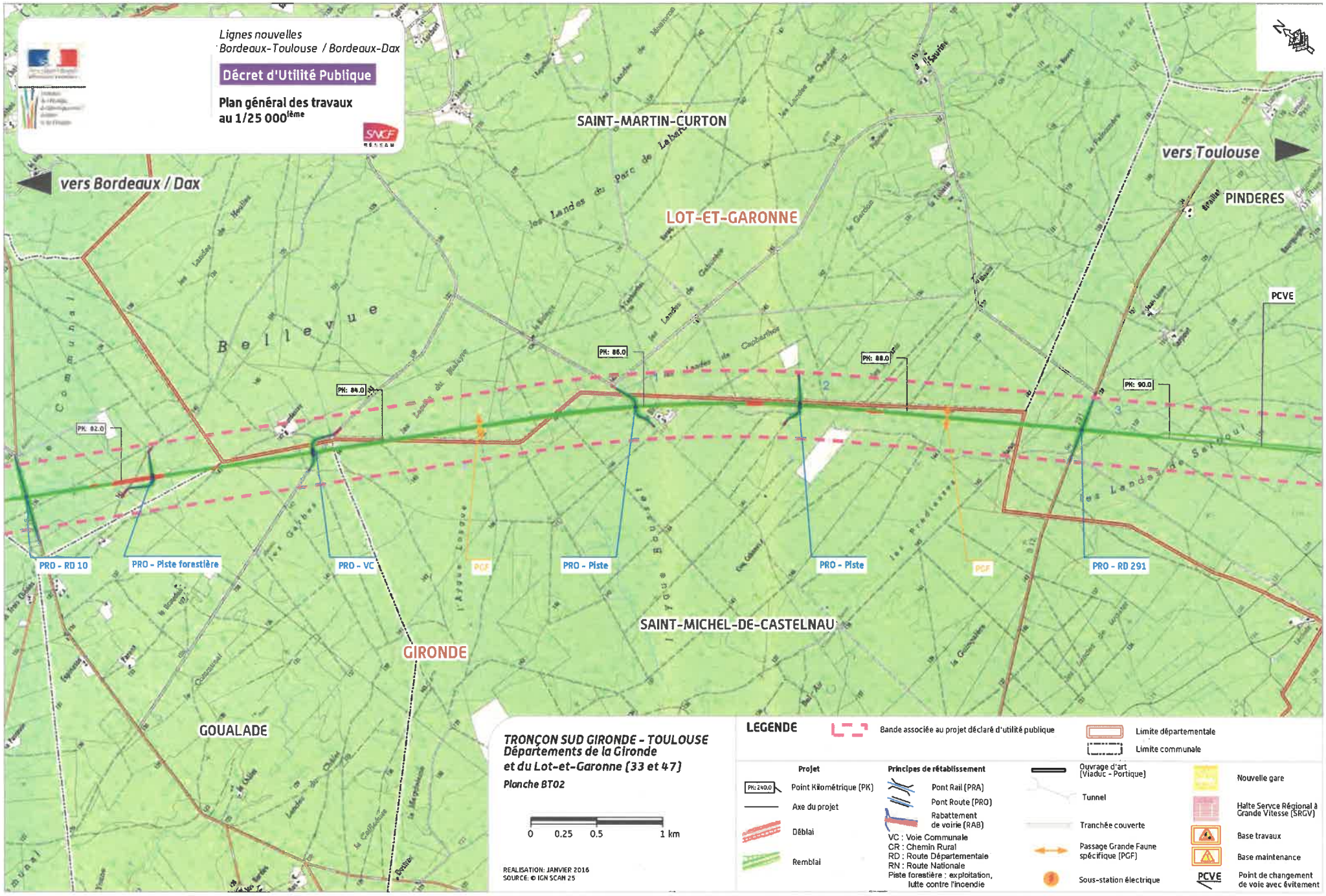
Jean-Noë CHAVANNE

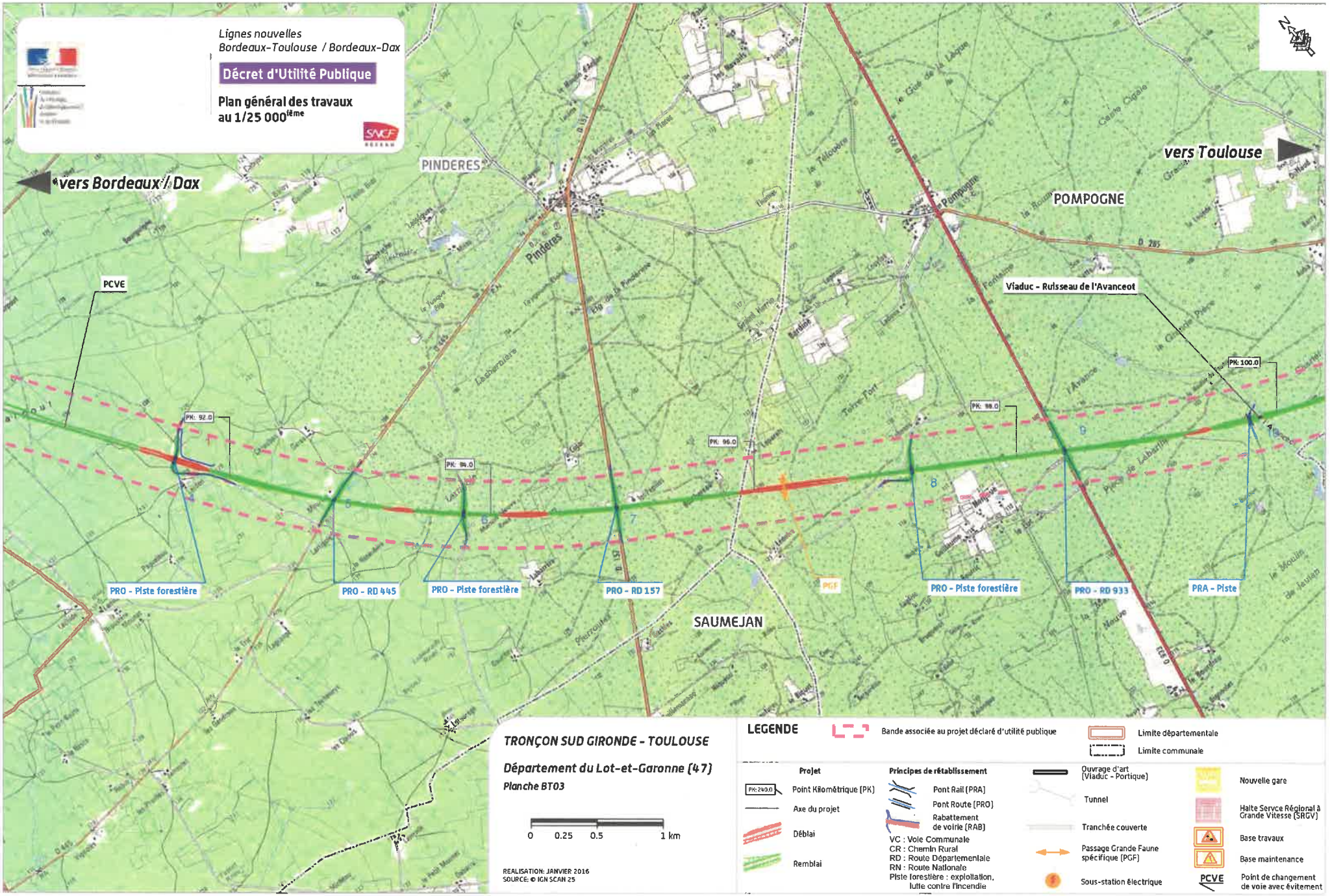
Délais et voies de recours :

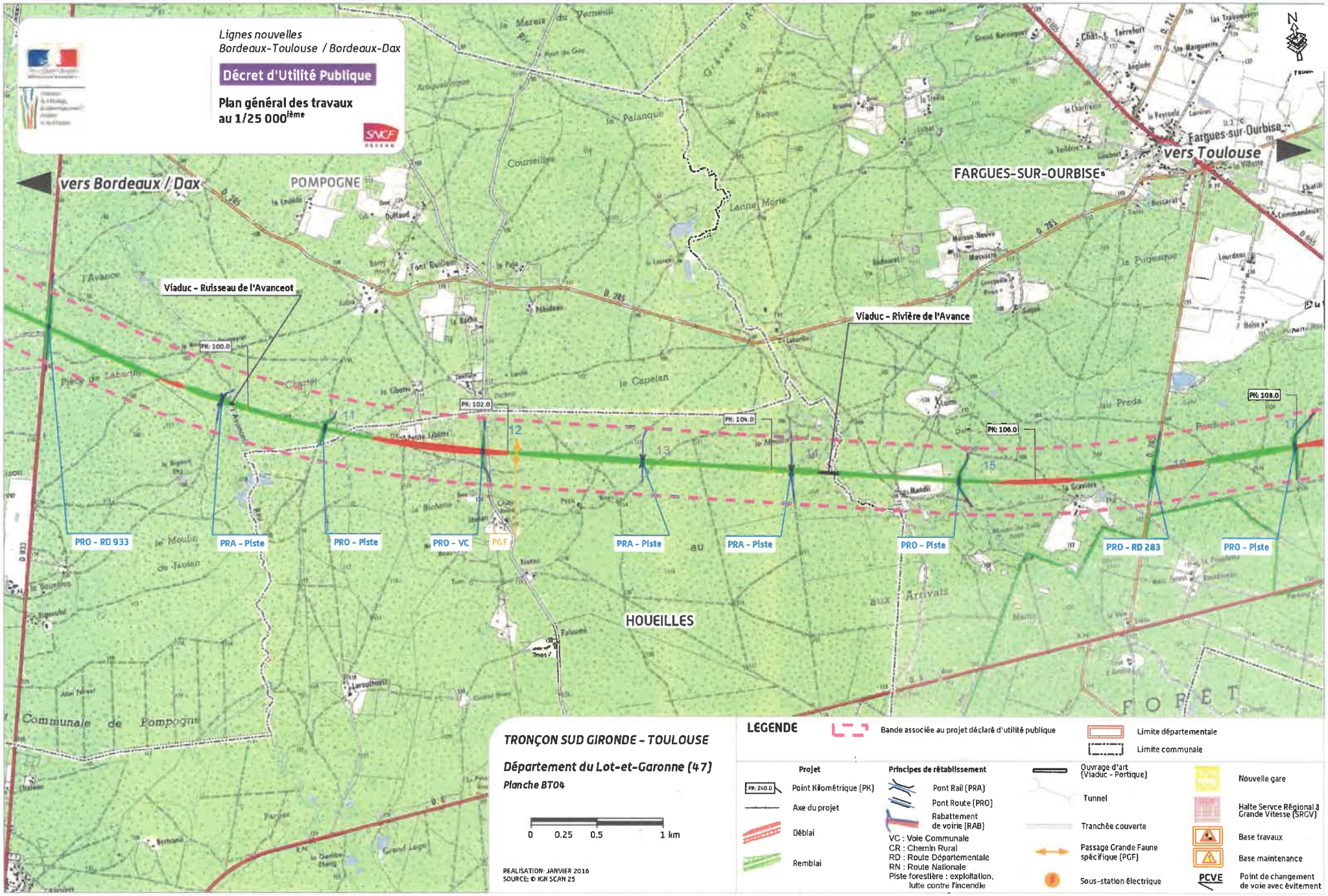
Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ». Le présent arrêté peut également dans le même délai faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique.

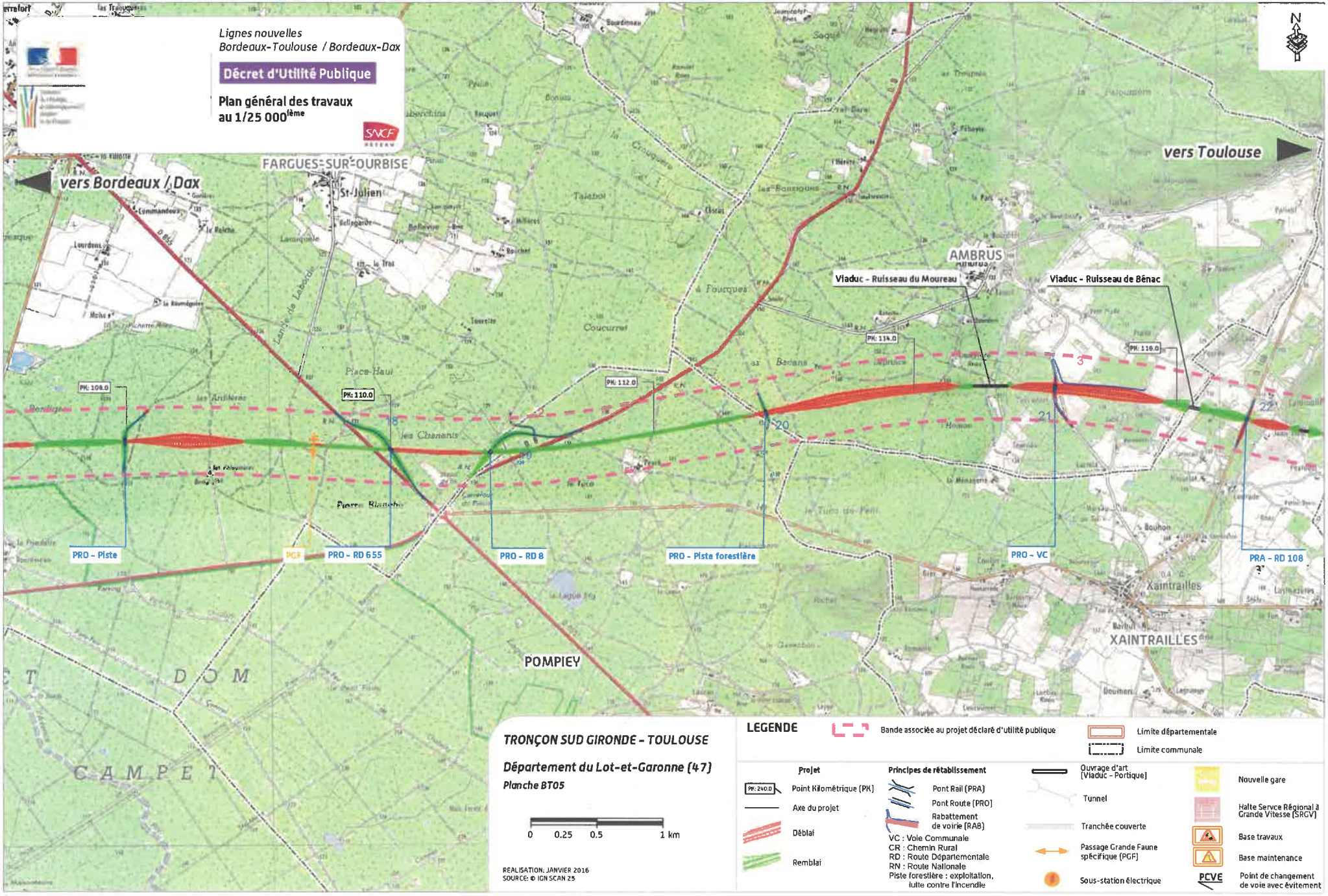
ANNEXES

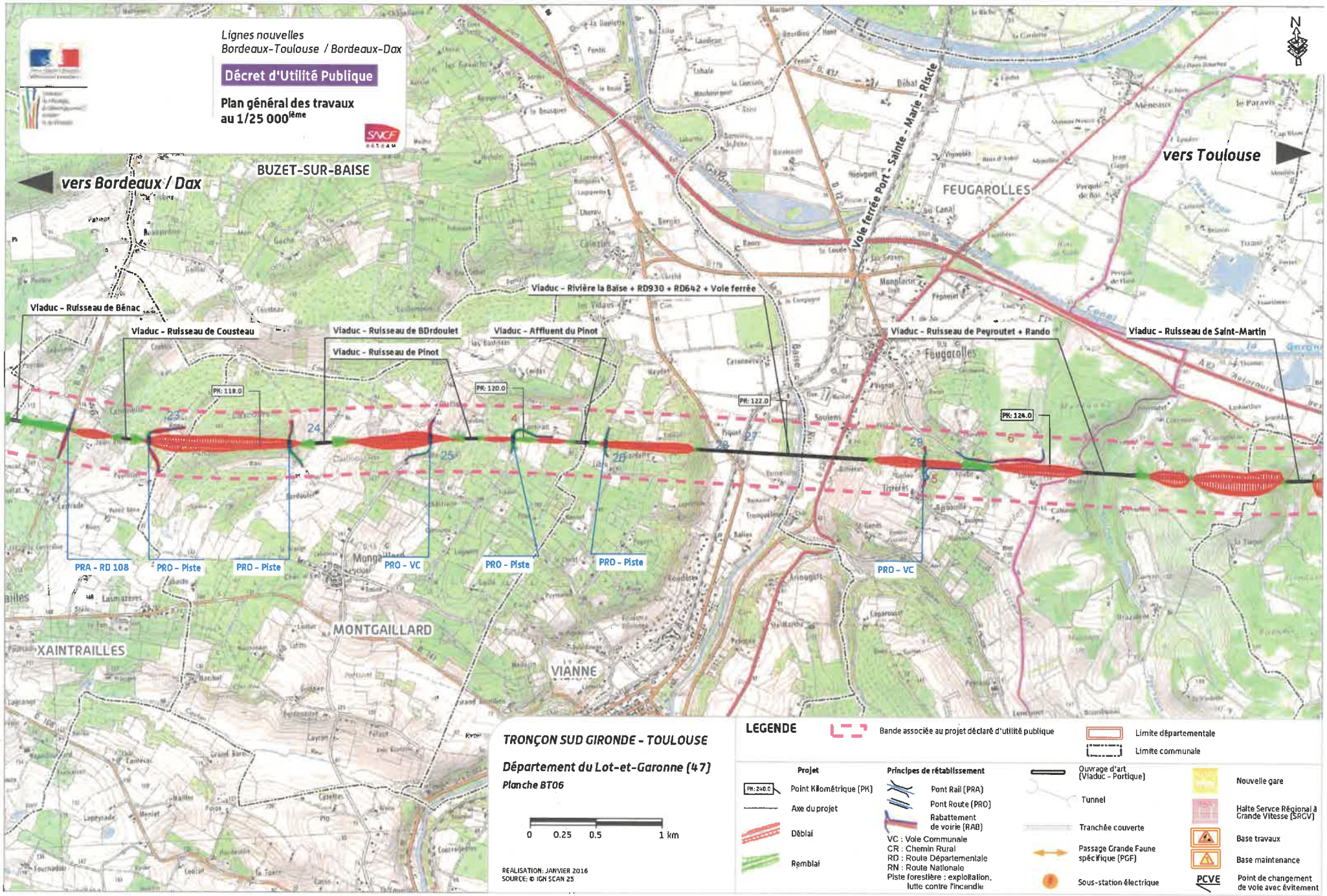

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan de repérage au 1/850 000ième
des planches au 1/25 000ième
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Projet de lignes nouvelles Bordeaux - Toulouse / Bordeaux - Dax
Projets d'aménagements ferroviaires de ligne existante
Ligne nouvelle (en travaux)
Réseau ferré existant
Réseau routier principal
Planche de calepinage
Frontière franco-espagnole
Limite départementale
Villes principales
REALISATION: Janvier 2016
0
20 Km
LGV Tours-Bordeaux
Aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux
Tronçon Bordeaux - Sud Gironde
Tronçon Sud Gironde - Dax
Tronçon Sud Gironde - Toulouse
Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse
Ligne nouvelle Vitoria-Bilbao-San Sebastian ("Y" Basque)
BORDEAUX
ARCACHON
LANGON
AGEN
CAHORS
MONTAUBAN
MONT-DE-MARSAN
DAX
AUCH
TOULOUSE
BAYONNE
HENDAYE
SAN SEBASTIÁN
IRUN
PAU
TARBES
ESPAGNE
GIRONDE
DORDOGNE
LOT
LOT-ET-GARONNE
LANDES
TARN-ET-GARONNE
TARN
GERS
PYRENEES-ATLANTIQUES
HAUTES-PYRENEES
HAUTE-GARONNE
AUDE
ARIEGE

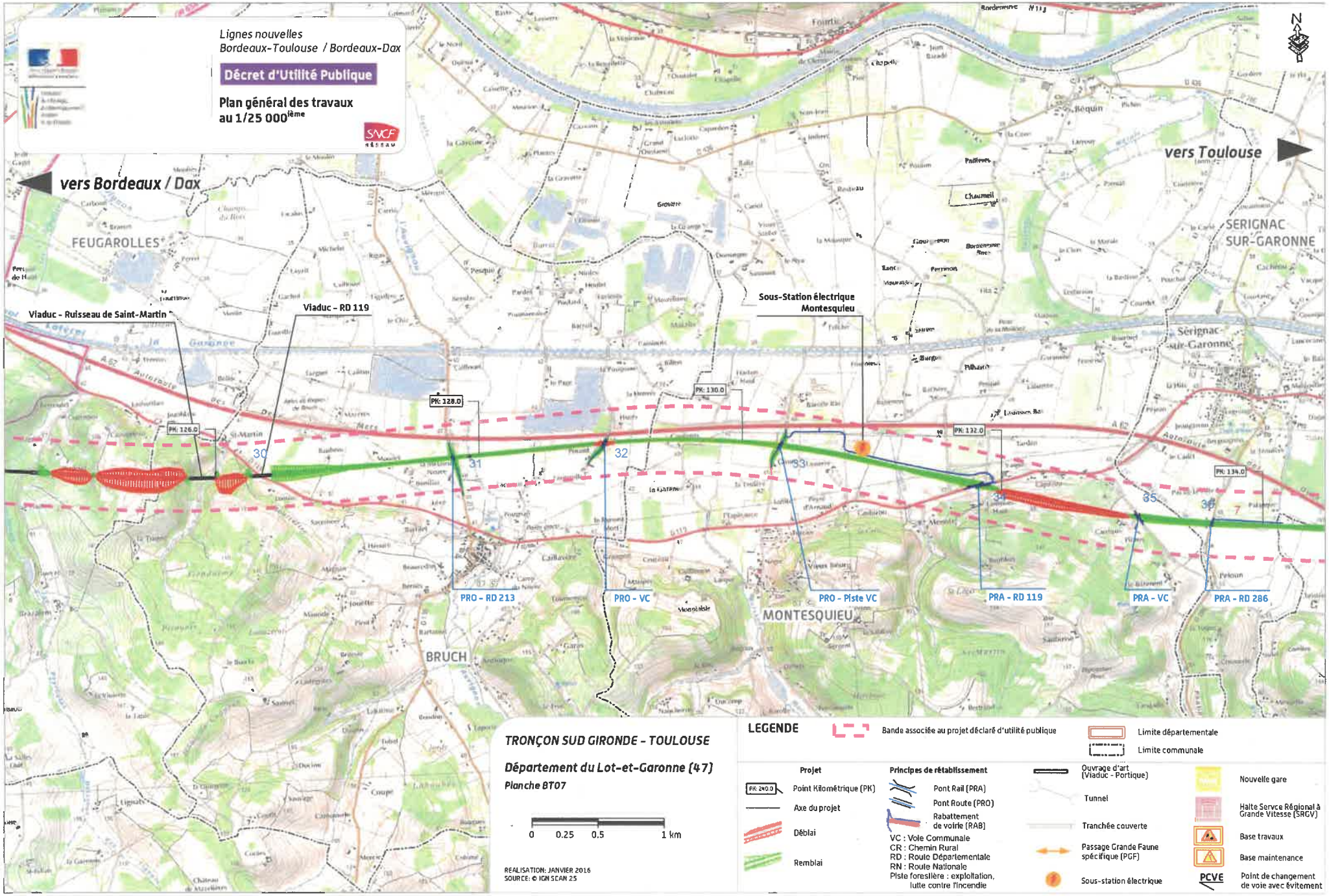

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
SAINT-MARTIN-CURTON
PINDERES
LOT-ET-GARONNE
GIRONDE
SAINT-MICHEL-DE-CASTELNAU
GOUALADE
PCVE
PK: 82.0
PK: 84.0
PK: 86.0
PK: 88.0
PK: 90.0
PRO - RD 10
PRO - Piste forestière
PRO - VC
PRO - Piste
PRO - Piste
PRO - RD 291
PGF
PGF
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Départements de la Gironde
et du Lot-et-Garonne (33 et 47)
Planche BT02
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
Point de changement de voie avec évitement

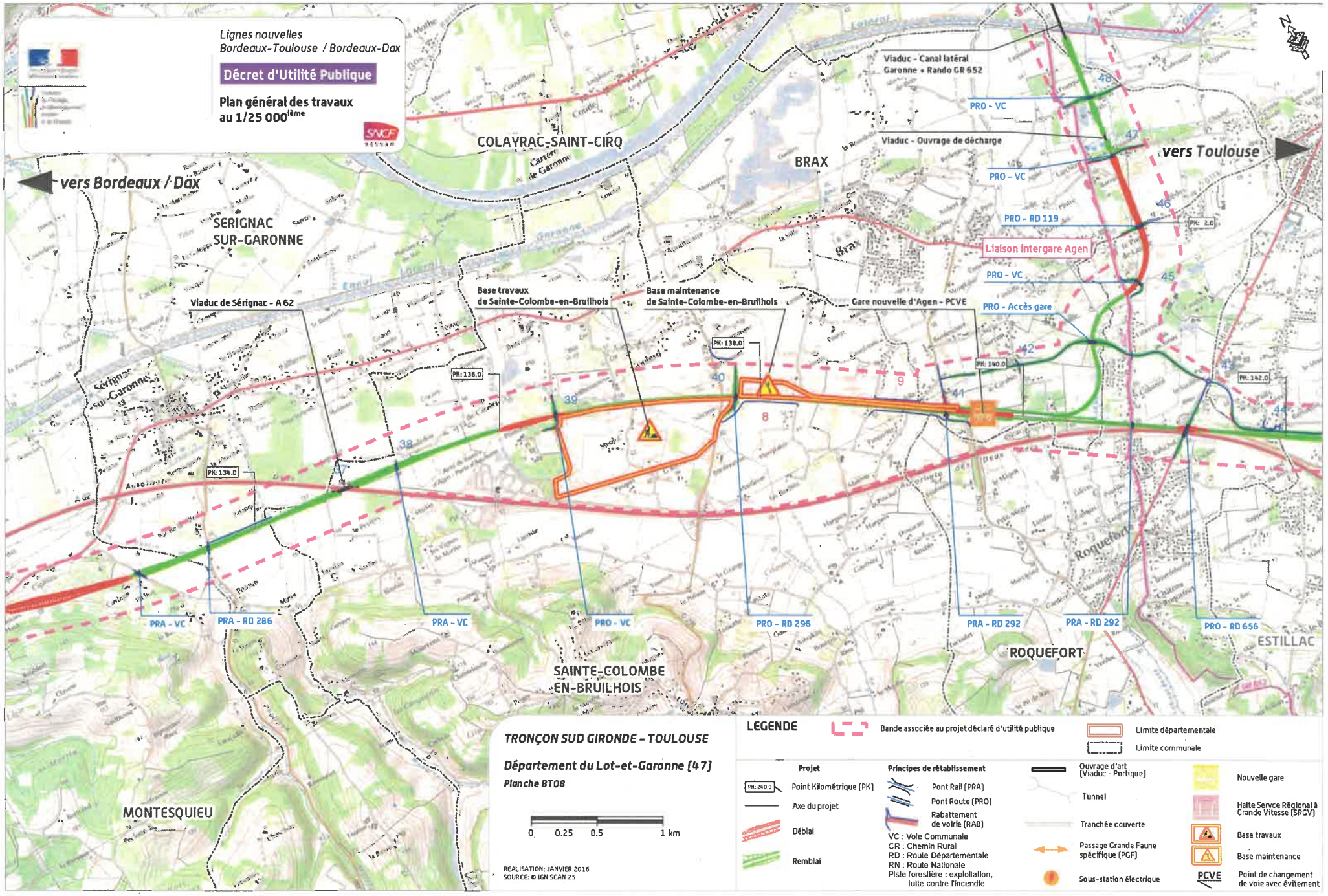

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
PINDERES
POMPOGNE
SAUMEJAN
PCVE
Viaduc - Ruisseau de l'Avanceot
PK: 92.0
PK: 94.0
PK: 96.0
PK: 98.0
PK: 100.0
PRO - Piste forestière
PRO - RD 445
PRO - Piste forestière
PRO - RD 157
PRO - Piste forestière
PRO - RD 933
PRA - Piste
PGF
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT03
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE
Point de changement de voie avec évitement

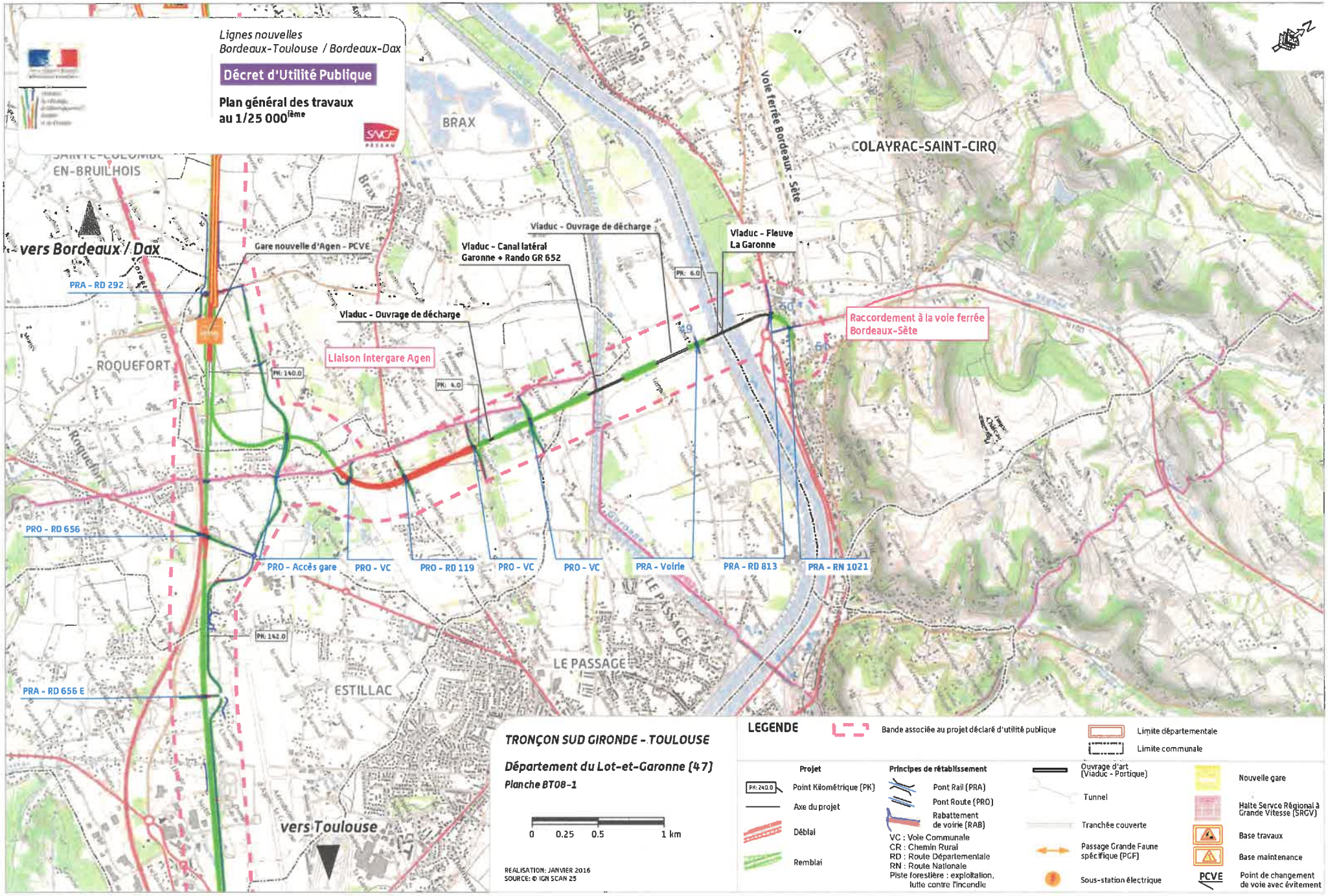

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
POMPOGNE
FARGUES-SUR-OURBISE
HOUEILLES
Viaduc - Ruisseau de l'Avanceot
Viaduc - Rivière de l'Avance
PK: 100.0
PK: 102.0
PK: 104.0
PK: 106.0
PK: 108.0
PRO - RD 933
PRA - Piste
PRO - Piste
PRO - VC
PGF
PRA - Piste
PRA - Piste
PRO - Piste
PRO - RD 283
PRO - Piste
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT04
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
PK: 240.0 Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE Point de changement de voie avec évitement

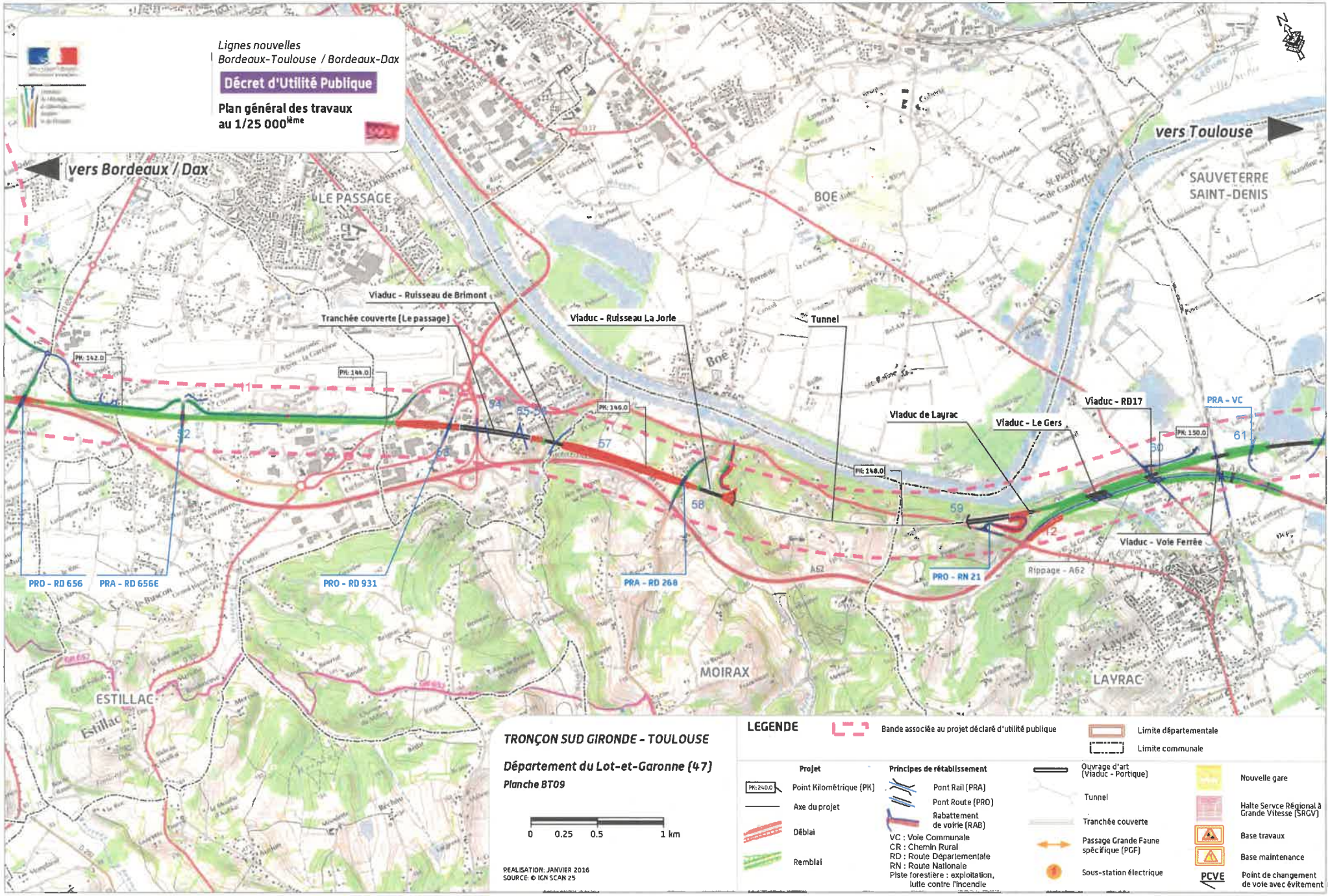

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
FARGUES-SUR-OURBISE
St-Julien
AMBRUS
Viaduc - Ruisseau du Moureau
Viaduc - Ruisseau de Bénac
PK: 108.0
PK: 110.0
PK: 112.0
PK: 114.0
PK: 116.0
PRO - Piste
PGF
PRO - RD 655
PRO - RD 8
PRO - Piste forestière
PRO - VC
PRA - RD 108
POMPIEY
XAINTRAILLES
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT05
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE
Point de changement de voie avec évitement

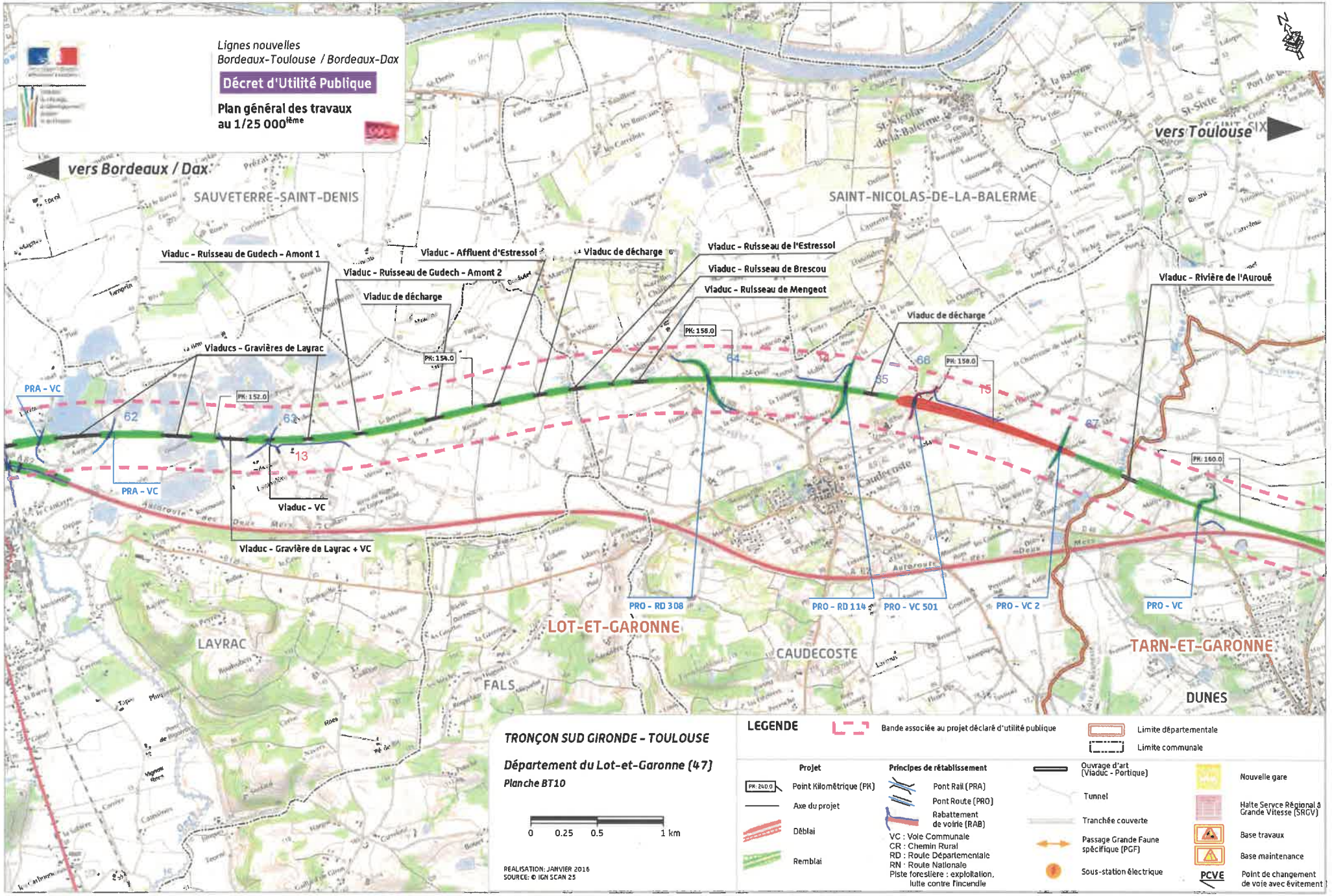

Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ème
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
BUZET-SUR-BAISE
FEUGAROLLES
Voie ferrée Port-Sainte-Marie - Riscle
Viaduc - Ruisseau de Bénac
Viaduc - Ruisseau de Cousteau
Viaduc - Ruisseau de BDrdoulet
Viaduc - Ruisseau de Pinot
Viaduc - Affluent du Pinot
Viaduc - Rivière la Baïse + RD930 + RD642 + Voie ferrée
Viaduc - Ruisseau de Peyroutet + Rando
Viaduc - Ruisseau de Saint-Martin
PK: 118.0
PK: 120.0
PK: 122.0
PK: 124.0
PRA - RD 108
PRO - Piste
PRO - Piste
PRO - VC
PRO - Piste
PRO - Piste
PRO - VC
MONTGAILLARD
XAINTRAILLES
VIANNE
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT06
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE
Point de changement de voie avec évitement


Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
FEUGAROLLES
SERIGNAC SUR-GARONNE
Sérignac-sur-Garonne
Viaduc - Ruisseau de Saint-Martin
Viaduc - RD 119
Sous-Station électrique Montesquieu
PK: 126.0
PK: 128.0
PK: 130.0
PK: 132.0
PK: 134.0
30
31
32
33
34
35
36
PRO - RD 213
PRO - VC
PRO - Piste VC
PRA - RD 119
PRA - VC
PRA - RD 286
MONTESQUIEU
BRUCH
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT07
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
PK: 240.0 Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE Point de changement de voie avec évitement


Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
COLAYRAC-SAINT-CIRQ
BRAX
SERIGNAC
SUR-GARONNE
SAINTE-COLOMBE
EN-BRUILHOIS
ROQUEFORT
ESTILLAC
MONTESQUIEU
Viaduc - Canal latéral
Garonne + Rando GR 652
Viaduc - Ouvrage de décharge
Viaduc de Sérignac - A 62
Base travaux
de Sainte-Colombe-en-Bruilhois
Base maintenance
de Sainte-Colombe-en-Bruilhois
Gare nouvelle d'Agen - PCVE
Liaison intergare Agen
PRO - VC
PRO - RD 119
PRO - Accès gare
PRA - VC
PRA - RD 286
PRO - RD 296
PRA - RD 292
PRO - RD 656
PK: 134.0
PK: 136.0
PK: 138.0
PK: 140.0
PK: 142.0
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT08
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE
Point de changement de voie avec évitement


Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
SNCF RÉSEAU
BRAX
COLAYRAC-SAINT-CIRQ
EN-BRUILHOIS
vers Bordeaux / Dax
Gare nouvelle d'Agen - PCVE
Viaduc - Canal latéral Garonne + Rando GR 652
Viaduc - Ouvrage de décharge
Viaduc - Fleuve La Garonne
Voie ferrée Bordeaux - Sète
Raccordement à la voie ferrée Bordeaux-Sète
Liaison intergare Agen
PRA - RD 292
ROQUEFORT
PK: 140.0
PK: 4.0
PK: 6.0
PRO - RD 656
PRO - Accès gare
PRO - VC
PRO - RD 119
PRO - VC
PRO - VC
PRA - Voirie
PRA - RD 813
PRA - RN 1021
PK: 142.0
LE PASSAGE
ESTILLAC
PRA - RD 656 E
vers Toulouse
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT08-1
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
PK: 240.0 Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE Point de changement de voie avec évitement


Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
LE PASSAGE
BOE
SAUVETERRE
SAINT-DENIS
Viaduc - Ruisseau de Brimont
Tranchée couverte (Le passage)
Viaduc - Ruisseau La Jorle
Tunnel
Viaduc de Layrac
Viaduc - Le Gers
Viaduc - RD17
PRA - VC
Viaduc - Voie Ferrée
PRO - RD 656
PRA - RD 656E
PRO - RD 931
PRA - RD 268
PRO - RN 21
Rippage - A62
MOIRAX
ESTILLAC
LAYRAC
PK: 142.0
PK: 144.0
PK: 146.0
PK: 148.0
PK: 150.0
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT09
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
PK: 240.0 Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE Point de changement de voie avec évitement


Lignes nouvelles
Bordeaux-Toulouse / Bordeaux-Dax
Décret d'Utilité Publique
Plan général des travaux
au 1/25 000ième
vers Bordeaux / Dax
vers Toulouse
SAUVETERRE-SAINT-DENIS
SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME
Viaduc - Ruisseau de Gudech - Amont 1
Viaduc - Affluent d'Estressol
Viaduc de décharge
Viaduc - Ruisseau de Gudech - Amont 2
Viaduc de décharge
Viaduc - Ruisseau de l'Estressol
Viaduc - Ruisseau de Brescou
Viaduc - Ruisseau de Mengeot
Viaduc de décharge
Viaduc - Rivière de l'Auroué
Viaducs - Gravières de Layrac
PRA - VC
PRA - VC
Viaduc - VC
Viaduc - Gravière de Layrac + VC
PK: 152.0
PK: 154.0
PK: 156.0
PK: 158.0
PK: 160.0
62
63
64
65
66
67
13
15
PRO - RD 308
PRO - RD 114
PRO - VC 501
PRO - VC 2
PRO - VC
LOT-ET-GARONNE
TARN-ET-GARONNE
LAYRAC
FALS
CAUDECOSTE
DUNES
TRONÇON SUD GIRONDE - TOULOUSE
Département du Lot-et-Garonne (47)
Planche BT10
0 0.25 0.5 1 km
REALISATION: JANVIER 2016
SOURCE: © IGN SCAN 25
LEGENDE
Bande associée au projet déclaré d'utilité publique
Limite départementale
Limite communale
Projet
PK: 240.0 Point Kilométrique (PK)
Axe du projet
Déblai
Remblai
Principes de rétablissement
Pont Rail (PRA)
Pont Route (PRO)
Rabattement de voirie (RAB)
VC : Voie Communale
CR : Chemin Rural
RD : Route Départementale
RN : Route Nationale
Piste forestière : exploitation, lutte contre l'incendie
Ouvrage d'art (Viaduc - Portique)
Tunnel
Tranchée couverte
Passage Grande Faune spécifique (PGF)
Sous-station électrique
Nouvelle gare
Halte Servce Régional à Grande Vitesse (SRGV)
Base travaux
Base maintenance
PCVE Point de changement de voie avec évitement